

RÉSULTATS DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2022

LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES APPELLENT À CE QUE LES AÎNÉS NE SOIENT PAS LES GRANDS OUBLIÉS DE CE QUINQUENNAT

À la suite de l'élection présidentielle, les Petits Frères des Pauvres appellent à ce que ce nouveau quinquennat prenne en compte les enjeux de la transition démographique en mettant en place des actions qui répondent vraiment aux attentes, aux besoins et aux difficultés de nos aînés. Perte d'autonomie, hausse de l'isolement, baisse du pouvoir d'achat...il est urgent d'agir pour améliorer les conditions de vie d'une population âgée de plus en plus nombreuse (+ 70 % dans les 20 ans à venir).

« Aucune réforme déterminante n'a jusqu'à présent été mise en œuvre. L'abandon du projet de loi « Grand Age et Autonomie » au dernier quinquennat reste une profonde désillusion et la création d'une 5^e branche de Sécurité Sociale s'est faite sans les budgets nécessaires et ses modalités complexes ne permettent pas aux personnes âgées d'en mesurer l'intérêt. C'est tout l'écosystème de prise en charge du Grand Age qui est à revoir en profondeur, en prenant compte des évolutions démographiques et sociétales. »

Alain Villez, Président des Petits Frères des Pauvres

Le projet de loi Grand Age et Autonomie doit être réinscrit dans les priorités gouvernementales et les politiques publiques doivent prendre en compte les problématiques des personnes âgées¹ :

- **L'isolement** : Face à l'augmentation du nombre de personnes âgées en situation de mort sociale², l'association souhaite que des politiques massives de lutte contre l'isolement social puissent être engagées et qu'une prise de conscience de la société s'organise car chacun a un rôle à jouer.

- **L'intergénérationnel** : Dans notre pays, l'harmonie entre les générations est primordiale, on ne peut pas accepter les propos âgistes voire haineux envers nos aînés de plus en plus nombreux sur les réseaux sociaux. Cette discrimination doit conduire les décideurs à mettre rapidement en œuvre des stratégies contre ce fléau pour ainsi raffermir le pacte entre les générations.

- **Le pouvoir d'achat** : la précarité touche de plus en plus les personnes âgées. Le minimum vieillesse est sous le seuil de pauvreté, notre société ne peut plus accepter que nos aînés fassent partie des citoyens qui vivent sous ce seuil. Il faut organiser la préservation de leur pouvoir d'achat.

- **Le choix de l'habitat** : Laisser le choix aux personnes âgées de penser leur parcours résidentiel constitue un enjeu de société. Si les EHPAD représentent une des solutions pour la grande dépendance, il faut pouvoir proposer des alternatives qui correspondent aux évolutions des besoins de chacun.

- **L'accessibilité** : La ville aujourd'hui n'est pas pensée pour les personnes en situation de difficultés de déplacement (hauteur des trottoirs, absence de bancs...). Cette réalité provoque un isolement dont nous connaissons les conséquences sur la santé.

- **L'accès aux soins** : En ville comme à la campagne, la couverture médicale doit devenir une priorité et il ne faut pas miser uniquement sur la télémedecine pour lutter contre les déserts médicaux. Les politiques doivent inscrire dans leurs futures priorités gouvernementales l'amélioration des financements des aides à l'autonomie et des soins à domicile comme en EHPAD, ainsi que l'instauration d'un véritable droit à compensation des handicaps, quel que soit l'âge (5e branche de protection sociale).

Monsieur le président de la République, les aînés ne doivent plus être les grands oubliés de notre société !

¹ Paroles de vieux électeurs – Petits Frères des Pauvres

² Baromètre 2021 – Petits Frères des Pauvres/CSA – Solitude et Isolement, quand on a plus de 60 ans en France